



Un nouveau besoin : permettre l'accessibilité à la salle du Conseil et des Mariages.

Si les bureaux ouverts au public dans l'ex-préau de l'école Jean Macé étaient de plain pied et ne posaient donc aucun problème d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, il n'en était pas de même pour la salle des Mariages et du Conseil Municipal située à l'étage de la Mairie historique.

A l'initiative du Maire Didier Vaillant, cette opportunité donna corps, dès 2009, à un projet d'extension sur deux niveaux du bâtiment de la Mairie bordant la rue Pasteur. Parmi les scénarios proposés à l'époque par l'Atelier TEL, l'un d'entre eux prônait la réalisation d'un ascenseur intégré à cette extension et, au niveau de l'étage, d'une passerelle entre l'extension et le bâtiment historique de la Mairie. Ce projet n'ayant pas eu de suite, le site concerné fut agrémenté de quelques plantations par les employés du service municipal des espaces verts.



Démolition de la menuiserie Morel



Pour y remédier il fut mis en place un petit monte-charge qui permettait d'éviter les quelques marches qui de l'accueil donnaient accès au bâtiment de la Mairie historique. Un système automatique évoluant le long de la main-courante de l'escalier intérieur permettait d'accéder à l'étage. A l'usage, cette procédure s'avérant malcommode, s'imposa la nécessité de procéder à l'installation d'un ascenseur, souvent reportée car onéreuse et surtout peu évidente à finaliser ; plusieurs scénarios pouvant être envisagés : soit une desserte directe des différents niveaux du bâtiment de la Mairie historique soit une desserte via l'étage du bâtiment de la rue Pasteur.

Plus tard, en 2009, rue Pasteur, l'acquisition par la Collectivité puis la démolition de la menuiserie Morel et de la maison d'habitation attenante permit d'améliorer l'alignement des constructions du front de rue, de réaliser un trottoir de bonne facture et de dégager, s'ouvrant sur la cour de la Mairie, un espace potentiellement constructible.

